

COMMUNE DE ROSAY

Nombre de Conseillers :

En exercice :	11
Présents :	10
Votants :	11

Date de la convocation : 07 juin 2016

SEANCE DU 14 JUIN 2016

L'an deux mil seize, le quatorze juin à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mr Bruno MARMIN Maire.

Étaient présents : Mr Bruno MARMIN, Mr Vincent PFLIEGER, Mr Jean-Pierre BILARD, Mme Marie-Noëlle CHICOISNE, Mme Nordlinde DENIS, Mme Alexandra BOY, Mme Suzana FERREIRA, Mr Gilles FORTIER-DURAND, Mr Jérôme MARECHAL

Étaient absents excusés : Mme Françoise MOUSSET donne pouvoir à Mr Bruno MARMIN

Étaient absents :

Secrétaire de séance :

1/ Le compte-rendu de la réunion précédente a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

2/ CONTRAT TRIENNAL EN COURS

La commune est en attente du dernier devis pour la signalisation touristique ainsi que pour la signalisation de sécurité.

Concernant les chemins, la commune est en attente d'un projet de dossier d'appel d'offre

3/ CONTRAT RURAL

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le Contrat Rural sollicité a pour objet la réalisation des travaux suivants :

- 1) Réhabilitation de la mairie - Ecole
- 2) Réhabilitation de la cantine
- 3) Réhabilitation d'un logement en salle de classe

N'ayant pas suffisamment d'information à ce jour, ce point sera remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion

4/ ADHESION AU SMO

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération 26/2016 prise par la Communauté de Communes du Pays Houdanais, relative à l'adhésion au Syndicat Mixte Ouvert « Yvelines Numérique » (SMO78) et sur laquelle les communes doivent émettre leur avis.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette adhésion.

5/ SAINT CORENTIN – CIRCULATION ET SECURITE

Afin de sécuriser la circulation dans le hameau de Saint Corentin, le Conseil Municipal envisage de modifier le sens de circulation de la rue des jardins et de la rue des prés.

Une réunion de concertation avec les riverains sera prévue

6/ QUESTIONS DIVERSES

URBANISME :

SAINT-CORENTIN - DOSSIER BISSIERE

Lors de la réunion publique du 31 mai 2016, une question concernant la zone NON AEDIFICANDI figurant sur l'ancien POS a été soulevée.

Renseignements pris auprès du cabinet FORTEAU-FAISANT, cabinet d'études accompagnant la commune dans la réalisation du PLU, la commune n'a pas reporté cette zone NON AEDIFICANDI sur le nouveau PLU approuvé en 2014 car celle-ci n'a aucune existence légale.

La parcelle concernée n°449 ne supporte aucune servitude légale ou conventionnelle.

La commune ne dispose d'aucun plan de sous-terrains du château sur cette parcelle.

LES PETITS BILHEUX - DOSSIER SCHNEIDER

La commune est en négociation pour l'acquisition d'une bande sur une parcelle chemin des GRESLANDS.

ENTRETIEN DE LA COMMUNE

La commune a eu quelques retours négatifs sur l'entretien de la commune. Considérant la météorologie non clémente de ces derniers mois, ce fût très compliqué pour Monsieur BAUDRON d'effectuer tous les travaux d'entretien nécessaires.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h30